

GAZOLE NON ROUTIER : UN ACCORD TROUVÉ POUR UNE SUPPRESSION PROGRESSIVE ET LINÉAIRE D'ICI 2030 ET UNE PART DE BIOCARBURANTS RÉSERVÉE AUX TRAVAUX PUBLICS

Paris, le 11 septembre 2023 – Alain Grizaud, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics, a été reçu par Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique ce lundi matin, afin de convenir d'un plan de suppression du gazole non routier acceptable pour la profession des Travaux Publics.

Si le Ministre de l'Économie avait déjà annoncé un report de la suppression à horizon 2030 à la suite des actions fortes menées au printemps par la FNTP, il restait à traiter deux inconnues avant le dévoilement du PLF 2024 :

1. Le rythme de suppression avec la crainte d'avoir une première marche très brutale en 2024.
2. Les mesures de compensation pour le secteur. En particulier, l'obtention d'un véritable plan de transition écologique qui intègre les biocarburants.

Après de multiples concertations et à l'issue du rendez-vous qui s'est tenu ce matin, la FNTP se satisfait d'avoir été doublement entendue par le Ministre de l'Économie :

- Sur la trajectoire de suppression : cette dernière sera bien progressive et linéaire, ce qui est acceptable pour les entreprises du secteur sur le plan économique.
- Sur le plan d'accompagnement à la transition écologique : une conférence dédiée à la structuration d'une filière française de biocarburants professionnels réservés en particulier aux Travaux Publics sera organisée le 25 septembre prochain.

Ce dernier point constitue une grande victoire pour la profession. En effet, le secteur des Travaux Publics était jusqu'à présent ignoré des pouvoirs publics en matière d'accès aux biocarburants.

Un protocole d'accord pourrait être signé dès la semaine prochaine entre le Ministre et la FNTP.

Pour Alain Grizaud, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics : « *après cinq ans de discussions et de reports successifs, l'accord trouvé ce matin sur le GNR avec le Ministre de l'Économie est enfin acceptable d'un point de vue économique pour nos entreprises et ouvre la voie à un véritable plan de décarbonation de notre secteur grâce à une part de biocarburants réservée à notre profession* ».

CONTACTS PRESSE :

Contact FNTP : Sophie CAHEN, cahens@fntp.fr, 07 84 17 75 93.

Contact Havas : Anahit AKOPIAN, anahit.akopian@havas.com, 07 87 38 79 80.

À PROPOS DE LA FNTP

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales et 17 Syndicats de Spécialités, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 310 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : www.fntp.fr @FNTF_info